

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Mai 2010 - 1,50 €



Du 23 mars au 1^{er} mai

Des élections européennes aux élections régionales des 14 et 21 mars derniers, force est de constater que l'abstention des électeurs est l'élément qui, à l'issue des scrutins, prête le plus à commentaires. Au regard de l'éloignement des enjeux proposés aux électeurs face aux besoins économiques et sociaux de la population l'expression de Jean-Paul Sartre « élections, pièges à con » popularisée en mai 1968 n'a rien perdu de son actualité. En ce printemps naissant, à quarante deux ans de distance elle raisonne encore dans notre époque de crises économiques à répétition d'un étrange écho continuant de faire sens.

La question sociale, elle, ne connaît pas d'abstention !

Le 23 mars, les manifestations unitaires en faveur de l'augmentation des salaires, de l'emploi, de la défense de notre système de retraite et, plus particulièrement, de son financement furent bien, pour leur part, au cœur du débat social et des attentes de nos concitoyens. 800 000 manifestants, c'est un bon point de départ pour lancer un mouvement social porteur des aspirations à davantage de justice sociale que partageant, aujourd'hui, toutes les générations. À quelques jours du 1^{er} mai et pour la réussite des rassemblements et les manifestations de ce jour, nous devons et pouvons faire plus pour convaincre nos collègues de travail dans tous les services et les ateliers que les enjeux pour notre fiche de paie, nos droits à la retraite et nos emplois en valent vraiment la peine.

Oui, vraiment, pour nos revendications, la colère dans la rue chère à Auguste Blanqui vaut mieux que la tristesse des urnes.

Face à la crise et au cynisme des élites de la finance, de la politique et des actionnaires des groupes qui, la tempête financière passée, s'érigent en donneurs de leçons de rigueur aux peuples d'Europe, un large rassemblement revendicatif s'impose. La conservation de nos acquis, de nos droits comme la conquête de nouvelles mesures concrètes de justice sociale appellent une large mobilisation porteuse des revendications et des mécontentements. Le SGLCE veut prendre toute sa part dans ce mouvement social et agir avec tous les salariés dans les entreprises de l'information, de la communication et des industries graphiques pour la satisfaction de leurs revendications et la défense de leurs intérêts, à l'entreprise comme au niveau des branches professionnelles. Dans cette optique sur la question des retraites, le SGLCE organise le 20 avril, de 9 h 00 à 13 h 00, une demi-journée d'étude, d'informations et de mobilisation sur un sujet au cœur de notre actualité sociale puisque la négociation avec le gouvernement commencera le 14 avril.

Agir pour gagner maintenant !

Nombreux sont les salariés qui, avec les adhérents et représentants du syndicat, sont engagés dans des luttes pour l'emploi. C'est le cas des techniciens opérant sur le réseau Radianz, filiale de British Télécom ; des salariés du Monde Imprimerie, en butte à un désengagement rampant de leur groupe, et de leurs collègues de Presse informatique dont l'actionnaire a rompu la convention de trésorerie, remettant l'avenir de l'entreprise et de ses salariés entre les mains du tribunal de commerce. Toujours dans le secteur de la distribution, c'est aussi le cas des salariés des NMPP en lutte pour leur charge de travail et leur emploi face à la restructuration annoncée de Presstalis qui fait l'objet d'un article pages 4 et 5 de ce numéro du Livre parisien.

En matière de salaires, les patrons rêvent d'imposer un gel des rémunérations en guise de négociation salariale.

Là encore, le ton monte chez les salariés qui se mobilisent tels ceux de STP, filiale de la Poste, où les salariés ont exprimé leur soutien à la revendication de 5 % d'augmentation portée par l'ensemble des organisations syndicales dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire. La rigueur salariale, conséquence des effets des crises financière et économique, ils n'en veulent pas car ils n'en sont pas responsables.

À l'heure où les banques recommencent à redistribuer de fabuleux bonus à leur traders (2 milliards d'euros en 2010 pour les banques françaises) et certainement d'encore plus juteux dividendes à leurs actionnaires, la presse des capitaines d'industries et de la finance regorge de publicités pour des montres de luxe en provenance du paradis fiscal préféré des amis du CAC 40. L'image n'a rien d'anecdotique puisque les traders, lecteurs des pages éco, sont aussi friands de ce genre d'articles. Bonus, prime cash, montre : le bonheur libéral, c'est beau comme du blanchiment.

La crise ! ? Les chameaux porteront le fardeau de la dette !

La crise financière est passée grâce aux milliards d'euros de fonds publics qui ont sauvé la mise des spéculateurs de la finance mondiale. Plus personne, aujourd'hui, ne songe à faire semblant de réguler le capitalisme. Business has usual dans les salles de marché et les conseils d'administration... jusqu'à la prochaine crise. Le temps des réjouissances sonne aux toquantes bling-bling des traders et de leurs patrons. La prédation et l'irresponsabilité sont toujours de mise.

Pour les salariés, l'heure est aux luttes.

On n'a, de fait, jamais trouvé mieux pour conquérir des droits comme celui de la retraite à 60 ans à taux plein !

À nous d'agir contre la rigueur en faisant du 1^{er} mai qui vient un intense moment de mobilisation des salariés pour mettre le pays à l'heure de la justice sociale. Pour les salaires, l'emploi et les retraites, mais aussi pour la paix et contre toutes les discriminations, faisons entendre le tocsin de nos revendications aux grands patrons et au gouvernement du Fouquet's.



Guillaume
Thomas Flores

N° 342

SOMMAIRE

- 1 **Editorial**
- 2 **Compte rendu commission exécutive du 15 mars 2010**
- 3 **Comité général FILPAC**
- 4/5 **Presstalis (ex NMPP) en danger**
- 6 **Formations syndicales 2010**
- 7 **SURL : Assemblée générale 2010**
- 8 **Brèves**

la
cgt
SGLCE



Compte rendu de la commission exécutive du 15 mars 2010

Marc NORGUEZ évoque la disparition de Jean FERRAT, immense artiste, chanteur du monde du travail, des luttes de libération, poète qui laisse un grand vide et une tristesse profonde dans le cœur de très nombreux militants.

Il revient rapidement sur les résultats du premier tour des élections régionales marqués par une forte abstention due, selon lui, à une défiance de la politique telle qu'elle est pratiquée et à un doute sur la capacité des institutions à trouver les réponses. Ces élections confirment un fort rejet de la politique de la majorité gouvernementale et présidentielle mais n'ont pas montré la percée d'une véritable force politique porteuse des exigences et des solutions mettant en cause la logique libérale et pouvant peser sur le cours des choses.

La première partie de la CE est consacrée à la préparation du Comité général de la Filpac qui se tiendra les 17, 18 et 19 mars à Montreuil. Les décisions retenues au terme du débat sur l'avenir de nos relations avec la fédération – débat

non tranché – sont la lecture d'un texte court non polémique mais pointant les désaccords et le vote pour les nouveaux candidats au CEN à l'exception d'un.

La CE examine ensuite sur les modalités de notre participation à la journée nationale d'action du 23 mars. Il est décidé d'organiser des distributions de notre 4 pages consacré aux retraites ainsi qu'une journée d'étude sur ce sujet majeur. Mais la journée du 23 mars doit aussi permettre d'exprimer les revendications salariales et la défense de l'emploi.

Sur ce point, la CE ne peut être satisfaite de l'état du dossier sur le retour des gratuits dans les imprimeries de la PQN, d'autant que la direction du Monde avance dans son objectif de vente de l'imprimerie et de casse des emplois. Bolloré et 20 Minutes ne peuvent s'estimer quittes envers nous avec leurs vagues promesses.

Sur les salaires, le SPQN doit convoquer une réunion dans les plus brefs délais.

Une AG des délégués de la presse est prévue lundi 22 mars pour préciser les modalités d'intervention dans les entreprises sur les questions de l'emploi et des salaires qui sont au cœur de la journée d'action du 23 mars. Un appel à la manifestation sera envoyé par mail avec le lieu et l'heure de rendez-vous.

Le SGLCE sera présent en septembre à la fête de l'Humanité, dans le stand du Comité du Livre du Secours populaire français.

Présents : AIT SERHANE, AKOUN, BARTEL, BONHOMME, DOARÉ P & M, DURIN, JOSEPH, JOURDAS, LE BIHAN, LESAGE, LOURDEZ D, NORGUEZ, PAVARD, PFEIFFER, RAUT, THOMAS FLORES.

Excusés : BAUDRY, BEAUFUMÉ, BOSSELUT, BOUYRIE, BRINON, BURGUIERE, DARCHE, DE SOUSA, DEWAELE, FERIGNAC, LACAZE MASMONTEIL, MARECHAL, MARTIN, ROPERT.

Bulletin officiel du Syndicat général
du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire :
0110 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Préresse réalisé par Publications Ellysées
13, rue Niepce, 75014 Paris -
Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.

Rédacteur en chef :
Thomas Flores Guillaume.

Comité de rédaction :

A. M'Saoura,
M. Pavard,
Y. Volant,
Th. Fronty
Photos : J.-P.



Copy Conform'

Copieur - Fax - Imprimante

consession
RICOH

La société Copy Conform'
vous orientera vers

**les solutions
bureautiques les
mieux adaptées**



Sté COPY CONFORM'

22 rue Beffroy, 92200 Neuilly/Seine

Tel: 01.46.24.02.66

Fax: 01.46.24.01.81

Copy Conform'

Comité général de la Filpac

Les 17, 18 et 19 mars derniers, les syndicats formant la Filpac se sont réunis à mi-mandat du comité exécutif national en comité général afin d'élire une nouvelle direction et prendre en compte les décisions du 49^e congrès de la CGT. Nous publions ci-dessous la contribution du Sglce.

Chers Camarades,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous saluer et à travers vous, tous les adhérents de vos syndicats, de nos syndicats qui constituent la Filpac-CGT.

Notre Comité général, comme cela a été dit et écrit, se tient dans un moment d'intense affrontement de classe entre le monde du travail et le grand patronat de la finance et de l'industrie.

C'est le cas notamment dans les branches papetières dont nous suivons sur le site fédéral les luttes nombreuses et résolues et dans tous les secteurs : la presse, le labeur, la distribution, la publicité où le patronat s'appuie sur le soutien sans failles de la majorité politique qui est aux commandes du pays pour remettre en cause l'ensemble des règles sociales et les garanties qu'avaient su construire des générations de salariés.

L'actualité immédiate nous interpelle au sujet des retraites. Dans trois jours est prévu le premier rendez-vous de lutte. Les propositions de la CGT sont ici connues et permettent le financement des retraites prises dès 60 ans avec une pension complète à taux plein.

De même, la pénibilité regroupant sous cette dénomination des réalités nouvelles et différentes est intégrée à notre démarche revendicative pour des départs dès 55 ans.

La bataille pour les retraites en pose rapidement une autre, celle du remplacement par des plus jeunes et donc, la question de l'emploi. C'est, avec les salaires, la préoccupation majeure du monde du travail. Les salariés sont inquiets mais disponibles pour l'action, pour des initiatives fortes exprimant le refus de la casse des emplois et aussi des propositions alternatives contradictoires favorisant l'investissement, la formation et le développement industriel.

Puisqu'ici, nous partageons tous le même constat, la même analyse, décidons aujourd'hui de faire du 23 mars une journée d'action et de grève allant jusqu'à 24 heures et non parution de toute la presse quotidienne, c'est légitimement la réponse qui s'impose face

aux attaques qui nous sont portées. Mais si un mouvement de cette ampleur ne peut se réaliser d'ici à mardi, cela serait certes regrettable mais cela ne doit pas nous entraîner au renoncement. Comme je ne souhaite pas ré-intervenir, je propose que nous décidions dans ce cas sans attendre de prolonger la mobilisation du 23 par une grande journée nationale à l'appel de notre fédération avec des grèves et une manifestation nationale de la Filpac (pas forcément à Paris d'ailleurs) pour nos emplois, nos salaires et nos retraites.

C'est, certes, un objectif ambitieux mais nous pouvons le réussir en passant de la situation de constat à celle de coordination et de rassemblement des luttes.

Cette initiative contribuera à donner de la confiance dans les résultats que nous pouvons obtenir _ et nous ne partons pas de rien – ainsi qu'une autorité renforcée à notre fédération.

Même si l'ordre du jour de ce Comité général ne prévoit pas l'examen de l'activité depuis le dernier congrès, il n'empêche que pour ré-initier une fédération rassembleuse de tous ses syndicats, examinant les problèmes auxquels ils sont confrontés et les luttes qu'ils mènent, il ne peut être possible de soutenir même partiellement, comme cela a été fait, des projets patronaux tels que Défi 2010 aux NMPP ou des initiatives élyséennes comme les États généraux de la presse. Ce ne sera une surprise pour personne, nous sommes en désaccord avec ce qui a été déclaré au nom de la Filpac sur ces deux questions majeures.

Évidemment, nos camarades, tous les camarades ont des difficultés à s'y retrouver entre ces prises de position et ce qu'ils vivent puisqu'en dehors des mesurées, les États généraux de la presse n'ont accouché que d'un nouveau plan social et que le plan Défi 2010 n'est qu'une étape vers la déstructuration de la distribution de la presse, précédant celle initiée par le rapport Mettling sur le sujet et destiné à être remis au 1^{er} Ministre dans les prochains jours.

La position officielle de la Filpac sur le nou-

veau contrat social – dit « plan Imprime » – signé à Paris, et qui aura des incidences nationales, est à l'opposé de celle de notre syndicat. Nous pensions qu'il fallait refuser les plans sociaux et la remise en cause des acquis. L'aval donné à la signature d'une partie des syndicats parisiens, sans aucune réunion sur un sujet d'un tel enjeu, ne peut que désespérer un peu plus et éloigner davantage nos adhérents de leur fédération. Jusqu'à présent, les plans sociaux – certes à des conditions financières acceptables – supprimaient définitivement des emplois sans toucher au reste. Dans ce cas précis, il revient sur les quelques acquis qui pouvaient demeurer et surtout, ouvre la porte à de véritables licenciements. Dès à présent, forcément, les directions tentent d'utiliser ces dispositions. C'est extrêmement dangereux ! De même, l'avenir de l'imprimerie du Monde à Ivry, tel qu'il est traité dans l'expression fédérale, ne correspond pas aux demandes et aux préoccupations des syndiqués du SGLCE.

Cela fait effectivement beaucoup de désaccords sur des sujets importants. L'existence de désaccords n'est pas en elle-même une situation anormale ; le vrai problème est dans le fonctionnement qui ne permet pas de débattre de ces désaccords et donc de trouver, si possible, les moyens de les résoudre. Un tel fonctionnement a produit des dégâts considérables.

Peut-on, veut-on trouver une solution ? Nous le souhaitons. Mais cela passe par des actes et de nouvelles pratiques inscrites dans la durée ; il n'y aura pas de miracle. On ne pourra en rester aux déclarations d'intention. Commençons, par exemple, à régler le sujet du Cogitiel avec la mise en place d'un module adapté à notre syndicat.

Le ton de cette intervention, somme toute modéré, veut illustrer que le SGLCE aspire à retrouver sa fédération, à avancer sur la base des principes essentiels et fondamentaux du syndicalisme CGT.



Faillite ou mise à sac ?

Curieusement, c'est au moment de changer d'identité - NMPP est devenue Presstalis en décembre dernier -, que la société de messageries évoque ses difficultés économiques, allant jusqu'à parler de faillite. En agitant le spectre du dépôt de bilan, il est plus facile de remettre à plat le système coopératif de distribution né après-guerre. « Du passé, faisons table rase ! » nous chantent les partisans du libéralisme.

“Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la résistance (...). Le gouvernement s'y emploie.” Denis Kessler, ancien vice-président du Medef, 4 octobre 2007.

Le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) publié le 24 mars 1944 sous le titre « *Les jours bien heureux* » est le texte fondateur de notre système social, cette “exception française” que le gouvernement et le Medef ne songent qu'à détruire. Le programme du CNR inscrit dans les “Mesures à appliquer dès la libération du territoire” : « La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères. ». C'est dans cet esprit qu'une délégation de la presse clandestine se réunit en août 1944 et décide de la création d'un organisme coopératif, les Messageries françaises de presse (MFP). Ces dernières, confrontées à de grandes difficultés structurelles, aggravées par le contexte politique, périssent rapidement. Dès lors, il est urgent de repenser un système de distribution fiable et durable, d'autant que Hachette, avec l'appui des banques, réactive l'Expéditive, une société de transport de journaux créée en 1925. L'objectif ? Tenter de reprendre la main sur le secteur en offrant des facilités de trésorerie aux journaux qui quitteraient les MFP. Le départ de Combat et d'autres journaux issus de la Résistance vers la messagerie d'Hachette, est révélateur d'une crise aiguë de la presse en 1946.

Attachés aux principes d'une presse libre et accessible aux lecteurs, des députés issus d'horizons politiques divers ont mené les débats à l'Assemblée nationale du 21 mars

au 2 avril 1947. Des femmes et des hommes, comme Francine Lefebvre, d'Astier de la Vigerie, Fernand Grenier, Albert Gazier, Charles Lussy ou Francisque Gay ont oppo-

de Hachette au sein des NMPP était un moindre mal, dans la mesure où ses prétentions monopolistiques sur la distribution se trouvaient de fait amoindries.



sé la voix de la liberté de la presse à celle de la censure portée par les “députés Hachette”. De ces grands débats sur fond de crise, est née la loi Bichet du 2 avril 1947, relative au statut des entreprises de groupage et de distribution des journaux et publications périodiques. Le 16 avril, cinq coopératives d'éditeurs s'associent avec la société Hachette pour créer les Nouvelles Messageries de la Presse parisienne (NMPP). La participation

La situation de Presstalis n'est pas sans rappeler celle des MFP.

L'histoire se répète, avec quelques nuances toutefois... En 1946, on ne dénombrait pas moins de 28 quotidiens nationaux et 175 quotidiens régionaux, tirant à plus de 15 millions d'exemplaires, pour une population de 38 millions d'habitants. Aujourd'hui, la diffusion journalière est de 6,5 millions d'exemplaires pour 65 millions d'habitants.



Hier, les effets de la guerre se faisaient sentir : la pénurie de papier contraignait souvent les journaux à n'imprimer qu'un recto-verso. Ni publicité, ni petites annonces pour financer cette presse qui sortait de l'ombre, mais de nombreux lecteurs, ces lecteurs qui nous font aujourd'hui défaut. La presse était, par ailleurs, l'objet d'une attention toute particulière du monde politique. Près d'une centaine de députés sur les 614 qui siégeaient dans l'Hémicycle en 1947, appartenait au monde de la presse. Le journal était de toute évidence le plus important véhicule de l'information et des idées.

Aujourd'hui, sans parler de l'engouement de nos concitoyens eux-mêmes pour le numérique, la totalité des députés disposent d'un site internet ou d'un blog et sont donc moins enclins à se préoccuper de la sauvegarde du support papier.

Les différences économiques et politiques avec 1945 sont trop importantes pour se livrer à des comparaisons hâtives. Pourtant, certains n'hésitent pas à forcer le trait des similitudes pour donner une légitimité à leur "stratégie industrielle", entendons par là la casse systématique du système de distribution.

Tous comptes faits, pour eux, la faillite est économiquement rentable... Les crises, comme le dit si bien Jean-Marc Sylvestre, chroniqueur néolibéral du PAF, "offrent une opportunité rare : celle d'engager les réfor-

mes dans un contexte où l'on n'a pas le droit de les refuser. »

En réalité, ce qui est vraiment commun aux deux situations, c'est l'existence de manœuvres pour affaiblir le système en place, au point de le réduire à néant au profit de grands groupes de médias. Les contraintes d'une loi régulant la distribution de la presse n'ont jamais été bien acceptées par ceux qui voulaient profiter à la fois d'un système coopératif avantageux et s'en libérer à l'occasion pour s'adonner au jeu de la libre concurrence. Ainsi, le transfert des titres phare du groupe Mondadori, de Presstalis vers les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP), au moment des annonces sur l'état de santé des ex NMPP a tout l'air d'une machination. Rémy Pflimlin, directeur général de Presstalis si pré-

occupé du coût d'un salarié en CDD dans l'entreprise, a volontairement minimisé une perte de 10 millions d'euros par an! L'entrée de Mondadori, 4ème groupe d'édition de magazines en France au sein des MLP pourrait aboutir à court terme à une "OPA" de l'éditeur italien sur la distribution des magazines.

Les NMPP en déficit d'une gestion saine !

Il y a deux choses que l'on distingue distinctement, vues du ciel : le Mont Blanc et le déficit de Presstalis. Un déficit qui a la particularité de ne pas répondre aux critères comptables et financiers d'une entreprise commerciale ordinaire. Tenez, Rémy Pflimlin toujours d'un optimisme débordant, déclarait à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège et de la nouvelle identité de l'entreprise "la question de la trésorerie ne se pose pas aux NMPP, pas à court terme; (...) Dans nos projections 2010, il n'y a pas de difficultés importantes de prévues." Depuis, celui qui est à été à l'initiative de « Plus belle la vie », communique régulièrement aux salariés ses craintes en l'avenir et les invite à consentir de nouveaux efforts.

A n'en pas douter, la comptabilité de l'entreprise est cyclothymique. Le passif et l'actif changent de colonnes selon l'humeur du moment. La défection d'un éditeur est perçue comme un résultat positif et le maintien

d'un emploi une catastrophe budgétaire. Pour tout dire, le déficit à Presstalis ne devrait pas exister dans le cadre du fonctionnement de la société de messagerie dans laquelle les prestations sont normalement payées au prix coûtant par les éditeurs. Or, ces derniers, ont depuis quelques années, profité du "laxisme" de la direction générale qui leur a fait payer la distribution des titres en dessous du prix de revient! Croyez-moi, l'épicier de votre quartier ne commettrait pas ce genre d'erreurs, à moins de vouloir se séparer de son fonds de commerce...

Non, cette entreprise n'aurait jamais du connaître un problème de trésorerie dans le cadre du système coopératif actuel. D'autant que des économies ont été réalisées au cours des réformes des NMPP.

Le plan de modernisation de 1994/1997 a généré une économie de 120 millions par an au bénéfice des éditeurs !

Le plan de réforme industriel 2000/2007 a permis un gain de 60 millions par an au seul bénéfice des éditeurs!

A ces gains obtenus notamment sur le dos des salariés - plus de 70% de leurs effectifs ont disparu - il faut ajouter la redevance annuelle attribuée à Lagardère, l'opérateur des NMPP, qui s'élevait à 17 millions d'euros en 2007. Peut-être un peu excessif pour rémunérer la nomination du directeur général...

Voilà un déficit difficile à justifier d'un point de vue comptable mais qui va étrangement dans le sens du Président de la république : "Le vrai problème de la presse pour moi c'est le problème de la distribution" (...) je m'interroge sur la portée de l'article 1 de la loi Bichet, selon lequel "la diffusion de la presse imprimée est libre", quand cette loi n'offre en réalité aucune flexibilité" (...) Les NMPP ont entrepris un plan de modernisation (...) Mais nous devons aller plus vite, plus loin, plus fort."

Nous l'aurons compris, il y a des déficits qui finissent par enrichir des idées. Il ne manquait plus que le sceau de l'État pour officialiser les "indélicatesses" de gestion de Presstalis. Ainsi, Bruno Mettling, Inspecteur général des finances a fait un rapport à la demande du Premier ministre, dans lequel il propose des évolutions qui lui paraissent utiles, afin d'assurer l'avenir d'une distribution de la presse modernisée et renouvelée. Curieusement le jour même de la publication de ce rapport, le député UMP Richard Mallié déposait une proposition de loi pour abroger la loi Bichet...

Chers lecteurs, si vous êtes toujours intéressés par le sujet, nous vous donnons rendez-vous dans le prochain numéro du Livre Parisien pour regarder de plus près ce rapport.

Michel Pavard 5



Calendrier des formations 2010

La formation syndicale est un passeport pour enrichir son activité syndicale. C'est également un moyen pratique pour découvrir l'étendue des moyens d'actions et des champs d'interventions ouverts aux organisations syndicales et, donc, à leurs militants et adhérents. Pour la CGT et pour le SGLCE, la formation, comme l'information, de tous les adhérents est un devoir pour nos organisations. De plus, c'est un point à propos duquel de fortes attentes s'expriment chez les nouveaux adhérents. Enfin, lorsqu'ils sont interrogés sur leurs besoins, les adhérents plébiscitent la formation syndicale car ils veulent tout à la fois connaître leurs droits pour s'organiser, revendiquer et agir en toute connaissance de cause, mais aussi découvrir de l'intérieur le syndicat qu'ils viennent de rejoindre.

La formation syndicale que propose la CGT, sous forme de modules, est tout à la fois généraliste (Stages d'accueil et 1er niveau) et spécifique (élus et mandatés, CHSCT, économique et comité d'entreprise). Il y en a pour tous les goûts et à chaque niveau de responsabilité et d'engagement correspond une formation. De cette manière, tous les adhérents peuvent se former dès leur adhésion et continuer tout au long de leur parcours de syndiqués, d'élus et de militants.

Comment se former ?

Le Code du travail, dans ses articles L. 3142-7 et L. 2325-44, fixe les droits et les conditions respectives d'accès au congé de formation économique, sociale et syndicale et au congé de formation économique des membres titulaires du comité d'entreprise. Pour leur part, les élus des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ont, de droit, accès à une formation prévue à l'article L. 4614-14 du même Code du travail. Ces congés sont de durée variable (2 jours pour le stage d'accueil, 5 jours pour le comité d'entreprise, 10 jours pour le 2e niveau) liée au contenu des formations.

Il est important de retenir que, quelque soit la taille de l'entreprise, les salariés ont droit à 12 jours de congés annuel pour suivre ces formations syndicales. Ce droit est ouvert à l'ensemble des salariés sur simple présentation d'une demande d'autorisation d'absence remise à l'employeur un mois avant la tenue du stage.

Le point dur, c'est le maintien du salaire !

L'autorisation d'absence et le droit aux congés ne prévoient pas le maintien du salaire. Toutefois, l'article L. 3142-8 précise qu'il « donne lieu à rémunération dans les entreprises de dix salariés et plus » et l'article R. 3142-1 fixe que « l'employeur rémunère dans la limite de 0,08% du montant

des salaires payés pendant l'année en cours. ». Ainsi et dans ces limites, chaque salarié, chaque adhérent du SGLCE dispose des moyens pour participer à une formation proposée par son syndicat ou toute autre structure agréée.

Ces quelques lignes se veulent une invitation à toutes et tous les adhérent(e)s du SGLCE afin qu'ils participent à une formation dans les prochains mois. En dépit des obstacles et obstructions des employeurs à respecter leurs obligations en matière de

congrés de formation économique, sociale et syndicale, le droit existe. Utilisons-le afin d'enrichir notre activité syndicale de nouvelles connaissances et d'expériences partagées. Rien ne devrait vous empêcher de participer à une formation au syndicat si toutes les conditions nécessaires sont anticipées en amont de la tenue du stage. Pour cela, la commission Formation syndicale du SGLCE vous invite à vous rapprocher de vos correspondants au sein du syndicat. Bonne formation syndicale !

DEMANDEZ LE PROGRAMME DES STAGES 2010

AU SYNDICAT

- ✓ Organisation/Renforcement du 18 au 22 octobre
- ✓ Accueil les 11 et 12 octobre
- ✓ 1er Niveau du 22 au 26 novembre
- ✓ Communication durant le second semestre, date à préciser

DANS LES DÉPARTEMENTS

UD CGT 77

- ✓ Élus et mandatés les 12 et 13 avril, à l'Union locale de Melun
- ✓ 1er Niveau du 12 au 16 avril, aux Unions locales de Montereau-Fault Yonne, Meaux, Nemours
- ✓ CHSCT du 17 au 21 mai, à Melun
- ✓ Économique et comité d'entreprise 1ère semaine, du 31 mai au 4 juin, à Melun
- ✓ 2e Niveau première partie, du 20 au 24 septembre, à Melun
- ✓ 2e Niveau seconde partie, du 11 au 15 octobre, à Melun
- ✓ CHSCT du 15 au 19 novembre
- ✓ 1er Niveau du 22 au 26 novembre, à l'Union locale de Sénart
- ✓ Économique et comité d'entreprise 2e semaine, du 29 novembre au 3 décembre, à Melun
- ✓ 1er Niveau du 14 au 18 décembre, à l'Union locale de Sénart

UD CGT 75

- ✓ ECO/CE du 29 mars au 2 avril
- ✓ 2e Niveau première partie, du 12 au 16 avril
- ✓ 2e Niveau seconde partie, du 21 au 25 juin
- ✓ ECO/CE du 22 au 26 novembre

UD CGT 91

- ✓ 1er Niveau du 29 mars au 2 avril, à l'Union locale de Val-d'Yerres
- ✓ 1er Niveau du 12 au 16 avril, aux Unions locales de Corbeil et Viry-Châtillon
- ✓ 2e Niveau première partie, du 31 mai au 4 juin
- ✓ CHSCT du 7 au 11 juin
- ✓ 1er Niveau du 7 au 11 juin, à l'Union locale d'Évry

- ✓ 1er Niveau du 28 juin au 2 juillet, à l'Union locale des Ulis
- ✓ 1er Niveau du 4 au 8 octobre, à l'union locale de Val-d'Yerres
- ✓ 1er Niveau du 11 au 15 octobre, à l'union locale d'Évry
- ✓ 1er Niveau du 18 au 22 octobre, à l'union locale de Viry-Châtillon
- ✓ 2e Niveau deuxième partie, les 22 au 23 novembre
- ✓ 1er Niveau du 22 au 26 novembre, à l'union locale de Corbeil-Essonnes

UD CGT 93

- ✓ CHSCT-1 du 26 au 30 avril
- ✓ Communication du 17 au 21 mai
- ✓ ECO/CE du 4 au 8 octobre
- ✓ CHSCT-2e du 15 au 19 novembre
- ✓ CHSCT-1er du 6 au 10 décembre

Suite du programme de l'union départementale CGT de Seine-saint-Denis.

- ✓ 1er Niveau du 12 au 16 avril à l'union locale de Saint-Denis/Saint-Ouen/Aubervilliers
- ✓ 1er Niveau du 3 au 7 mai à l'union locale de Noisy le Grand
- ✓ 1er Niveau du 17 au 21 mai à l'union locale de Saint-Denis/Saint-Ouen/Aubervilliers
- ✓ 1er Niveau du 14 au 18 juin à l'union locale de Montreuil
- ✓ 1er Niveau du 11 au 15 octobre à l'union locale de Montreuil
- ✓ 1er Niveau du 13 au 17 décembre à l'union locale de Montreuil
- ✓ Elus et Mandatés du 4 au 6 octobre à l'union locale de Saint-Denis/Saint-Ouen/Aubervilliers
- ✓ Elus et Mandatés du 24 au 26 novembre à l'union locale de Saint-Denis/Saint-Ouen/Aubervilliers
- ✓ Bulletins de paye du 22 au 23 avril à l'union locale de Saint-Denis/Saint-Ouen/Aubervilliers
- ✓ Bulletins de paye du 7 au 8 octobre à l'union locale de Saint-Denis/Saint-Ouen/Aubervilliers



Assemblée générale de la S.U.R.L. du 11 mars 2010

Que ce soit à la tribune, à travers les interventions de René Dewaële, le secrétaire général, de Michel Burguière, secrétaire adjoint et du trésorier Lionel Duquesne, ou dans la salle, tous les intervenants ont vilipendé les dispositions anti sociales mises en œuvre par le gouvernement Sarkozy et le patronat.

Rien n'est épargné aux retraités qui ont obtenu une augmentation squelettique de 0,9 % au mois d'avril par la CNAV, reçue comme une véritable provocation alors que les hausses de loyers se situent entre 2 et 5 %, des mutuelles de 3,5 à 4 %, de l'électricité de 1,9 % et du gaz de 9,7 %.

Pendant ce temps, en pleine année d'une « crise » qui sert avant tout de prétexte au patronat pour jeter à la rue des millions de salariés, à transformer le restant de ceux-ci en travailleurs pauvres par la pression exercée sur les salaires, cependant que 50 milliards de profits vont aux entreprises du CAC 40. En 2008, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 9,3 % représentant plus du quart de la richesse produite par les entreprises, soit plus que leurs investissements et les patrons des grandes entreprises se sont octroyé 40 % d'augmentation.

Et comme l'appétit des spéculateurs n'a aucune limite, le gouvernement servilement complice, accentue ses attaques contre la retraite par répartition avec l'allongement annoncé de l'âge de départ à la retraite et la baisse du taux de remplacement. Tout cela alors que la part des salaires dans le produit intérieur brut a baissé de 11 % en 25 ans pour « riper » du travail vers le capital. Ainsi, pour un PIB de 1 800 milliard d'euros, ce sont quelques 100 milliards d'euros, échappant à toute contribution sociale, qui vont rémunérer le capital, soit 40 fois le prétendu déficit annoncé à 50 milliards d'euros des retraités.

La liste des méfaits s'allonge avec le démantèlement des services publics, la hausse du forfait hospitalier de 12,50 %, le déremboursement des médicaments, le dépassement d'honoraires et franchises, le reste à charge pour le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie, le coût prohibitif des sé-



jours en maison de retraite.

Notre trésorier Lionel Duquesne a commenté la présentation des comptes de la SURL pour 2009.

Avec 104 134 euros de charges pour 106 365 euros de produits, le bilan indique un résultat positif de 2 231 euros qui reflète une gestion prudente et rigoureuse des deniers syndicaux.

Dans leurs interventions, René Mahaud au nom de l'Union fédérale des retraités et Françoise Lichère-Fargeot de l'UCR ont appelé au renforcement et à la mobilisation.

L'après-midi fût consacrée à l'assemblée générale de la LSR dont le dynamisme, en 2009, a toujours été aussi constant. Une quinzaine de sorties culturelles et de séjours de vacances ont été organisés. Le bilan financier est positif avec un résultat excédentaire du compte d'exploitation de 4 048 euros par rapport au prévisionnel, alors que toutes les activités prévues ont été effectuées.

Yann Volant

RÉSOLUTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS À L'A.G. DE LA SURL DU 11 MARS 2010 ;

La continuité syndicale est un acte essentiel du renforcement de la CGT et de la création du rapport de force :

- Pour les revendications spécifiques, celles qui relèvent directement de notre situation de retraité : évolution des pensions, couverture sociale, service public de proximité, santé, transports, loisirs, etc.
- Pour les revendications convergentes et solidaires avec les salariés actifs. Par exigence morale et philosophique, mais aussi parce que les retraites issues essentiellement du système par répartition sont alimentées par les cotisations prélevées sur les salaires. Bas salaire et chômage font les basses retraites pour les retraités de demain, mais pèsent aussi sur les retraités d'aujourd'hui. Par conséquent, se battre ensemble actifs et retraités pour les salaires et l'emploi, c'est bon pour tous.

La politique voulue par le patronat et orchestrée par le gouvernement fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et retraités ; elle préserve un système inefficace et injuste qui cultive la concurrence et la division entre salariés et entre générations. La moitié des dividendes versés aux actionnaires suffirait à dégager 120 milliards d'euros pour les investissements, l'emploi, les salaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, la retraite, les minimums sociaux et la protection sociale.

Les mesures prises par le président de la République accentuent et développent la pauvreté et rendent les riches encore plus riches.

L'année 2010 se caractérise par une offensive frontale du gouvernement et du patronat contre les salariés de nos professions avec la fermeture de nombreuses imprimeries de la presse et du labeur, la volonté annoncée de démanteler l'AFP et les NMPP et plus largement de décapiter le modèle social français structuré par les conquêtes sociales de 1936, le programme du conseil national de la résistance en 1944 et les acquis de 1968.

Il est absolument nécessaire qu'aux côtés des salariés, les retraités prennent leur place dans toutes les actions, les manifestations pour résister et mettre en échec cette politique patronale et gouvernementale.

Pour l'année 2010, la bataille des retraites a déjà commencé. Dans les cartons du gouvernement, l'ambition annoncée est d'allonger les durées de cotisation, de repousser une nouvelle fois l'âge de départ, d'augmenter les cotisations des salariés.

Dans le même temps, l'État mobilise des milliards d'euros payés par les contribuables pour sauver les banques qui sont responsables de cette crise qui plonge des millions de travailleurs dans le chômage et la misère.

Nous avons à lutter sur des questions qui nous concernent tous, de façon intergénérationnelle. C'est l'urgence de l'augmentation du pouvoir d'achat, la protection sociale avec l'abandon des franchises, les dépassements d'honoraires et de la réforme santé hôpital, la défiscalisation des cotisations mutuelles. La défense de notre système de retraite par répartition avec un autre mode de financement, les services publics, etc.

Les retraités ne sont pas un coût, ils sont un des moteurs du développement de la société et, comme tels, revendiquent les moyens de vivre dignement, comme citoyen à part entière, avec un pouvoir d'achat préservé. Les revendications des retraités font partie des solutions pour gagner une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire : une société pour tous les âges.

Nous exigeons :

- Le maintien du droit à la retraite à 60 ans pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et les périodes de précarité subies ;
 - Une augmentation immédiate d'au moins 300 euros du montant total des retraites, en termes de rattrapage ;
 - La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC net pour une carrière complète, qui doit évoluer sur la base du salaire moyen ;
 - Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen ;
 - Le relèvement de la pension de réversion à 75 % de la retraite initiale ;
 - Le maintien de l'ensemble des avantages familiaux ;
 - La revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier ;
- L'assemblée générale de la SURL appelle les salariés et les retraités à renforcer la CGT, la rejoindre et construire ensemble cette ambition : la CGT, sa force c'est vous !
Bien évidemment, nous vous appelons à participer tous ensemble le 23 mars pour des salaires décentes, des emplois durables et des retraites de qualité.



Les salaires dans le routage

+ 1 % en septembre 2009

En septembre 2009, le syndicat patronal, le SELCED, accordait une augmentation des salaires conventionnels de 1 %. C'était loin des besoins, en particulier en Île-de-France où les rémunérations sont déjà un peu au-dessus des minima et donc, peu concernés par ce 1 %.

Ces rémunérations sont un peu au-dessus pour deux raisons :

1. des salaires améliorés historiquement dans certaines entreprises où la CGT est influente depuis toujours ;
2. des salaires améliorés en raison du coût de la vie spécifique à la région parisienne.

Ça bouge dans les entreprises !

À défaut de négociations nationales satisfaisantes, ça bouge dans de nombreuses entreprises :

- **Diffusion + à Évreux** : une semaine de machines au ralenti pour soutenir une revendication d'augmentation de 2,5 % .
- **France Routage** : après 3 % en 2009, les salariés ont reçu 1,5 % pour janvier 2010. La preuve que les patrons peuvent payer !
- **BHR** : une prime spéciale de 230 € en décembre, en attendant les négociations 2010 qui s'ouvrent avec une revendication de 4%.
- **Groupe Inter Routage Leval** : les salariés des trois sites (Bobigny, Aubervilliers, Fontenay) ont signé massivement une péti-

tion contre les augmentations individuelles traditionnelles (c'est-à-dire si ta tête plait aux cadres !) et pour un rattrapage de 200 € pour toutes et tous. Un premier débrayage (historique !) s'est déroulé début mars. Sous la pression la direction de Leval a donné une prime de 20 euros et une prime aux conducteurs s'ils acceptent de tenir plusieurs marges.

- **Émissaires** : mécontentement grandissant face à une direction qui, là aussi, refuse une augmentation générale au profit de quelques récompenses individuelles. Cependant sous la pression, la direction promet un « geste » pour fin avril.

Négociations nationales

C'est dans ce contexte que la commission paritaire se réunissait mi-mars. L'inter-syndicale étant d'accord pour une demande d'augmentation des minima conventionnels de 5% pour les ouvriers et agents de maîtrise, 3% pour les cadres. Les dirigeants du syndicat patronal de la branche (SELCED) n'ont rien lâché ! Mais comme ils sentent la pression qui monte, ils s'engagent à « faire quelque chose » lors du prochain rendez-vous le 16 juin. Les délégués du collectif CGT du routage Ile de France ont donc décidé d'impulser une campagne de tracts et de pétitions vers toutes les entreprises pour soutenir les revendications syndicales. Cela laisse trois mois pour faire grossir l'expression du mécontentement.

Jean-Yves Lesage

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Février 2010	120,36	+ 0,6	+ 1,3
Janvier 2010	119,96	- 0,2	+ 1,1
Décembre 2009	120,04	+ 0,3	+ 0,9
Novembre 2009	119,64	+ 0,1	+ 0,4
Octobre 2009	119,48	+ 0,1	- 0,2
Septembre 2009	119,37	- 0,2	- 0,4
Août 2009	119,66	+ 0,5	- 0,2
Juillet 2009	119,05	- 0,4	- 0,7
Juin 2009	119,58	+ 0,1	- 0,5
Mai 2009	119,43	+ 0,2	- 0,3
Avril 2009	119,25	+ 0,2	+ 0,1
Mars 2009	119,06	+ 0,2	+ 0,3

Source : Insee

Faits et commentaires

63,6 millions

C'est le nombre d'habitants que comptait la France lors du dernier recensement réalisé en 2007. 3 601 002 de plus qu'en 1999. La France métropolitaine compte 61 795 550 d'habitants et les départements d'outre-mer en totalisent 1 805 452. En 2007, on dénombrait en Île-de-France 11,74 millions de francilien(ne)s contre 11,67 en 2006.

La France et sa population immigrée

En 2006 la population totale de la France comptait 8 % d'immigrés soit 5 millions de personnes. En 1982 le ratio était de 7,4 %. À l'heure du débat vicié sur l'identité nationale, organisé dans un contexte électoral, il est bon de rappeler que la France, patrie de la déclaration des droits de l'homme est une terre d'immigration depuis près de 150 ans.

Petit déjeuner salé en 2009

Quelques augmentations de produits de consommation quotidienne qui n'ont rien de neutres.

- Café : + 11,6% ;
- Cacao : + 32% ;
- Jus d'orange : + 48,9% ;
- Sucre : jusqu'à 90% de hausse... 95% pour le thé.

Rendez-vous utile :

21, 22, 23 avril 2010 - Paris Espace Champerret
4^e SALON NATIONAL des CE et CHSCT

Attention Traders !

La BNP a annoncé un très sérieux réchauffement salarial pour ses traders. C'est donc le printemps qui sonne en ce mois de février. Et c'est du lourd puisque la banque a annoncé avoir provisionné rien moins qu'un milliards d'euros pour les bonus, dont 500 millions seront versés dès 2010. En cash bien sûr !

11 400 milliards de dollars :

C'est la somme que les états ont mis à la disposition des banques en se portant à leur secours en 2008 et 2009. Cette somme astronomique prêtée à des irresponsables l'a été à des taux d'intérêts défilants toutes concurrence 0,25 % aux États-Unis et 1 % en Europe. Dans ces conditions, nos très chers banquiers n'excluent pas d'en reprendre une petite tranche. Après ces petits cadeaux entre amis, les banques se portent bien merci !